

**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 19 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de Juin, à 15 heures 00, s'est réuni le Comité Syndical, à l'LE D'ELLE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 7/15	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 12/14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	MARTIN Franck	CHAMPAGNÉ LES MARAIS (Suppléant)
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE
	GANDRIEU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	LAMY Judicaël	LA TAILLÉE
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 15/22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	RIDEAU Daniel	MONTREUIL
	FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	SAVINEAU Michel	PISSOTTE
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
BAUDRY Yves	SERIGNE	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 06/10	GOURMAUD Yvon	ANTIGNY
	BRIFFAUD Louis-Marie	BREUIL-BARRET
	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET

	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUËLS	
CC AUNIS ATLANTIQUE 1/2	QUIRION Romuald	MARANS	
Total délégués présents : 41/64			
Pouvoirs :	MOREAU Yannick	DAMVIX	à M. GATINEAU Dominique
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
Total représentés : 02/64			
Excusés	CAREIL Alain	LOGE-FOUGEREUSE	
	METAIS Jean-Claude	SAINT PAUL EN GATINE	
	GALLIAN Roland	LA GREVE S/LE MIGNON	
	BODIN Jean-Marie	MARANS	
Total présents et représentés : 43/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : Primes - DELIB N°64 CS DU 19-06-2023

Suite aux bons résultats du Syndicat mixte et à la dynamisation de son fonctionnement malgré une charge importante de travail M. le Président demandera aux membres du Comité Syndical de verser une prime à l'ensemble du personnel du Syndicat mixte au mois de juillet :

NOM	PRENOM	MONTANT BRUT
BAUDRY	Marie-Antoinette	2 650,00 €
BOUJU	Nicolas	1 700,00 €
CHAUVET	Audrey	2 390,00 €
COLAS	Stanislas	800,00 €
ENON	Fabrice	3 670,00 €
GRELAUD	François	1 700,00 €
LINQUE	Stéphanie	800,00 €
MACOUIN	Kévin	1 740,00 €
SIGOGNEAU	Nicolas	1 740,00 €
SUIRE	Fabrice	2 540,00 €
VEILLET	Géraldine	1 880,00 €

Par ailleurs pour des missions équivalentes avec ancienneté ou expérience similaire, il apparaît des déséquilibres entre plusieurs salariés. Après rencontre du centre de gestion plusieurs pistes ont été étudiées pour intégrer plus d'équité entre les différents techniciens et agent.

Il apparaît que les primes (ISS, IEMP, IAT mensuelles) sont les plus adaptées au contexte du syndicat mixte.

Il a donc été décidé d'attribuer à VEILLET Géraldine, l'IEMP, à MACOUIN Kévin, l'ISS et de réviser le montant de l'IAT de SUIRE Fabrice

Néanmoins un travail plus approfondi sur le RIFSEEP sera effectué dans les prochains mois en relation avec le Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président :

- Attribuer des primes annuelles aux salariés ;
- Rééquilibrer les salaires par le jeu des primes mensuelles telles que vues précédemment

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

#signature#